COMMUNE D'AVENCHES
Municipalité

Communication municipale du 15 décembre 2023

N° 95
Bilan mi-législature et plan d'investissement

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers communaux,

Le 13 novembre 2023, la Municipalité et les responsables des différents services accompagné du bureau Compas Management se sont réunis pour faire un bilan de mi-législature. La base de travail a été le programme présenté en mars 2022.

Ce programme est ambitieux et le point de situation a démontré que certains objectifs stratégiques ont été surévalués en termes de temps et de ressources à disposition ainsi que de la dépendance de la commune par rapport aux instances cantonales et/ou fédérales. Les changements au sein du personnel communal n'ont pas permis non plus de donner le rythme souhaité à certains projets (approvisionnement en eau potable, sécurisation et modération routière à Donatyre, etc.).

La grande majorités des objectifs fixés restent atteignables et de nombreux projets ont déjà pu être lancés (établissement d'un nouveau PGEE, rénovation des façades du Château, réfection des chemins agricoles, restauration de l'enceinte romaine, plan lumière, finalisation du PACom Hors Centre, lancement des PA Com « Centre » et « Secteur de la Plaine », soutiens aux manifestations culturelles, etc.)

Les principales modifications par rapport au planning des projets se trouvent dans le réaménagement des places de la Gare, du Casino, de la Foire, du Château ainsi que de la Rue Centrale ou des axes d'entrées au centre-ville qui feront l'objet d'études durant cette législature pour une mise en œuvre dès 2026, mais aussi dans le concept touristique en lien avec le nouveau musée romain. Le plan des dépenses d'investissement a ainsi été adapté et, est disponible sur notre site internet.

La gestion des projets, le suivi des tâches, la simplification et standardisation des processus et la mise en place d'un reporting basé sur des indicateurs clairs doivent encore être perfectionnées afin de permettre à la Municipalité de se concentrer sur la stratégie à adopter et le controlling et ainsi donner une plus grande autonomie aux différents services communaux.

La communication en général, l'implication de la population par des démarches participatives notamment, les contacts avec et entre les sociétés locales et la collaboration interservices se sont améliorées. L'objectif final de la Municipalité et de l'Administration reste toujours de mettre en place les conditions-cadres pour construire ensemble l'avenir de notre Commune pour ses habitantes, habitants, pendulaires ou touristes de passage.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers communaux, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic : Gaetan AEBY

MUNICIPALITE DE AVENCHES

Le Secrétaire : Julien MORA